



Conseil Electoral Provisoire

Pétion-Ville, le 24 Juillet 2020

Réf: BPCEP/LB/2007-05

**Son Excellence
Monsieur Jovenel MOÏSE
Président de la République
Palais National.-**

Monsieur le Président de la République,

Dans la perspective de parvenir à une normalisation institutionnelle, le Pouvoir Exécutif a clairement exprimé sa décision de procéder à un changement de la Constitution et d'enclencher sans délai le processus électoral.

Face aux responsabilités qui lui incombent, le Conseil Electoral Provisoire a l'honneur de souligner à votre attention ce qui suit:

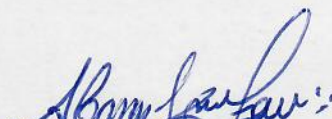
Aujourd'hui notre Pays fait face à une grave crise politique et institutionnelle, entraînant de lourdes conséquences aux niveaux économique, social et sécuritaire. Tout en reconnaissant l'urgence de la normalisation, il nous paraît essentiel de prioriser le dialogue entre les principaux acteurs du pouvoir, de l'opposition et de la société civile en vue d'aboutir à un consensus approprié. Cette étape inévitable constitue un passage obligé pour parvenir à une solution viable capable de juguler la crise actuelle. Il s'agit également d'une condition indispensable pour la fiabilité et la réussite d'un processus électoral inclusif. Réf: correspondance du CEP à la Présidence en date 3 Avril 2019.

En vue de faciliter cette évolution, les soussignés, Membres du Conseil Electoral Provisoire, ont décidé volontairement de vous présenter leur démission qui prendra son plein effet le lundi 27 Juillet 2020.

Espérant que cette décision contribuera à un dénouement heureux pour notre Pays, le Conseil Electoral Provisoire vous prie d'agréer, **Monsieur le Président de la République**, ses patriotiques salutations.



Léopold BERLANGER Fils
Président




Carlos HERCULE
Vice-président



Marie Frantz JOACHIM
Secrétaire Générale



Frinel JOSEPH
Trésorier



Josette Jean DORCELY
Conseillère



Kenson POLYNICE
Conseiller



Lucien Jean BERNARD
Conseiller



Marie Hérolle MICHEL
Conseillère



Pj: Correspondance du 03 Avril 2019 à la Présidence

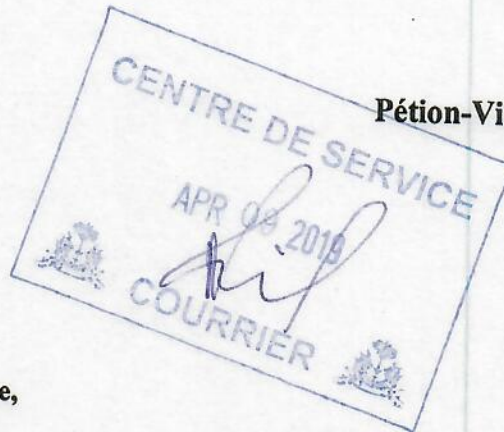


RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

Conseil Electoral Provisoire

Réf: BPCEP/LB/1908-19

Son Excellence
Monsieur Jovenel MOÏSE
Président de la République
Palais National.-



Pétion-Ville, le 03 Avril 2019

Monsieur le Président de la République,

Le Conseil Electoral Provisoire s'empresse de vous remercier de lui avoir offert dans le cadre de la rencontre du 19 Mars écoulé, l'opportunité d'échanger avec l'Exécutif sur l'évolution de la mise en œuvre des étapes préparatoires aux prochaines élections.

Le Conseil en a profité pour rappeler les avancées et les efforts déjà engagés par l'institution électorale. En ce sens, il a également insisté sur la nécessité de mettre en place par les pouvoirs concernés, les conditions essentielles à l'avancement du processus électoral, notamment:

- La détermination définitive du cadre légal appelé à régir les élections;
- La mobilisation des moyens financiers, logistiques et sécuritaires nécessaires à la réalisation des opérations électorales;
- La transmission par l'ONI au CEP dans les délais opérationnels et légaux des données nécessaires à une mise à jour fiable du registre électoral national;
- L'aménagement d'un environnement politique propice à la tenue d'élections inclusives et compétitives qui favorise la participation des partis politiques, de la société civile, des citoyens et citoyennes.

À cet égard, il est tout aussi important de signaler que le mois d'Avril constitue un seuil critique quant à la possibilité de respecter les dates butoirs constitutionnelles dans le cadre des élections prévues à la fin de cette année.

Assuré de votre engagement pour des élections démocratiques et crédibles, le Conseil vous prie de recevoir, **Monsieur le Président**, ses patriotiques salutations.

